
RESULTAT DU PROCES NINTENDO : LINKERS 1 NINTENDO 0

Soumis par robocop
03-12-2009

"Relaxe" C'est sur ce simple mot que la juge a tout à l'heure décidé de l'avenir des linkers en France. Toutes les sociétés accusées sont donc libres et ne paieront aucune amende. Mieux les linkers leurs seront rendus! C'est avec soulagement que nous vous l'apprenons. Nous sommes les premiers à vous donner cette information bien que visiblement l'information circulait en douce, certains des accusés ayant repris la vente des linkers.

Pour la petite histoire Metashop la boutique de Metagames a été la seule boutique à résister et à tenir tête. Je n'ai jamais cessé de vendre des linkers depuis le début sans avoir jamais été inquiété. Nous avons gagné, nous avons tous gagné!

J'ai noté tous le procès et le débat (28 pages de brouillon....je n'avais plus d'encre à la fin). Rien n'avait été communiqué pour ne pas gêner les personnes impliquées mais vous avez le droit de tout savoir désormais et je vous dirais tout ce que je sais. Cela sera instructif et digne d'un feuilleton à la Dallas...